

Image not found or type unknown



Mois de préavis et obligation de payer un mois

Par **lind**, le **23/11/2010** à **08:44**

Bonjour,rrnrnJe suis étudiante, en colocation sur Marseille. J'ai envoyé ma lettre de sortie de mon logement le 7/11/2010. J'ai un mois de préavis.rnCependant, le propriétaire me dit: "" Tout mois commencer égale tout mois dû"". Le problème est que je ne peux pas payer deux loyer en même temps. Or, je déménage le 27/11/2010, donc je n'habiterais plus dans ce logement en décembre. Il me restera par rapport a mon préavis 7 jours du mois de décembre. Est-ce qu'il a le droit de me faire payer la totalité du mois de décembre sachant que je n'y habiterais pas?rrnrnCordialement Lindsay